

**ENQUETE PUBLIQUE  
OBSERVATIONS DU PUBLIC  
PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE  
ANY-MARTIN-RIEUX, LEUZE ET MARTIGNY**

Observation n°11 – 18 mai 2019

Monsieur le commissaire enquêteur

Que pensez vous de la réponse du promoteur à l'avis de l'Autorité Environnementale?

Moi je la trouve affligeante...c'est du mépris, de l'irresponsabilité, que dire d'autre...

Lorsque l'état à annulé les SRE, il a lâché les loups dans la bergerie.

On apprend tous les jours l'existence de nouveaux projets, les services de l'état sont complètement débordés, aucun n'est en mesure de vous donner la liste exhaustive des projets en cours d'étude... les services de la Dreal servent de chambre d'enregistrement, ils contrôlent simplement que la présence des documents réglementaire sans avoir les moyens matériels d'en vérifier les contenus, "dixit le responsable dreal de Chalon en champagne, devant six témoins".

Aucune commune n'est épargnée, c'est tout le territoire qui va être recouvert de cette pollution industrielles.

150 000 000 000 d'euro d'engagement de l'état, pris sur le pouvoir d'achat de chacun d'entre nous. En pure perte, juste pour blanchir et enrichir, qui?..... Tout ça avec le visage angélique de "sauvons la planète".

Les exemples des USA, de l'Allemagne plus gros émetteur de co2, ne suffissent pas à ouvrir les yeux des décideurs, Quid de leur motivations...

Le vent est une énergie renouvelable OUI, mais les éoliennes actuelles ne sont pas pérennes (maxi 20 ans), leur recyclage est très difficile, le socle enterré ne peut servir qu'une fois etc .... Les arguments sont connus et innombrables contre ces machines qui produisent du courant de mauvaise qualité au mauvais moment...

M le commissaire votre travail est d'apprécier si CE PROJET est conforme ou pas au règlement! Mais ne vous limitez pas à ce rôle, et regardez cette entreprise dans son ensemble.

Demandez vous si le bilan est positif ou pas?

*02500 Aubenton*